

LYCEE GASPARD MONGE

119 Avenue Marius Berroir

73000 CHAMBERY

☎ 04 57 08 53 09

📧 vac.monge@ac-grenoble.fr

**ANNEXE A LA LETTRE D'ENGAGEMENT
NOTICE INDIVIDUELLE DE RENSEIGNEMENTS DESTINEE
A LA GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE 2021/2022**

Dispositif : INGE +

EPLÉ Réalisateur 2EME Degré :

Circonscription 1er Degré :

Nom de naissance :
Nom d'usage :
Prénom :
Date de naissance : Lieu et Pays de naissance :
Situation de famille :
N° Sécurité Sociale :	/ / / / / / / / clé / /
Nationalité :
Adresse complète :
Code postal et ville :
Téléphone : Courrier électronique :

Merci de cocher la case qui vous concerne :

Code paie 3 :	Code paie 5 :
<u>Personnel titulaire de la fonction publique</u> <input type="checkbox"/> Oui (indiquez votre profession ci-dessous)	<u>Personnel contractuel de la fonction publique</u> <input type="checkbox"/> d'Etat <input type="checkbox"/> Territoriale <input type="checkbox"/> Hospitalière (indiquez votre profession ci-dessous)
<u>Personnel stagiaire de la fonction publique</u> <input type="checkbox"/> Oui (indiquez votre profession ci-dessous)	<u>Personnel hors fonction publique</u> <input type="checkbox"/> Actif <input type="checkbox"/> Autre (préciser) :

Pièces à joindre obligatoirement :

- RIB/IBAN
- Copie CNI ou passeport
- Copie carte vitale
- Copie du dernier bulletin de salaire permettant de définir votre plan de paie (les montants peuvent être occultés)
- Autorisation de cumul d'activité validée

TOUTES LES RUBRIQUES DOIVENT ETRE RENSEIGNEES

LYCEE POLYVALENT MONGE
Gestion des Dispositifs Académiques
119 Avenue Marius Berroir
73000 CHAMBERY
Tél : 04 57 08 53 09
Mèl : vac.monge@ac-grenoble.fr

LETTRE D'ENGAGEMENT POUR VACATION DANS LE CADRE DU DISPOSITIF :

INGEPLUS

[] *Premier Degré* [] *Second Degré*

Vu la délibération du conseil d'administration de l'établissement réalisateur du 25 / 06 / 2020 fixant le volume de vacations allouées au dispositif INGEPLUS

Vu la délibération du conseil d'administration du lycée Monge n ° 08 du 25/06/2020 autorisant l'embauche d'intervenant dans le cadre du dispositif INGEPLUS

ENTRE

LPO Monge, Mme GIANNOTTI Véronique, Provisure

ET

Monsieur, Madame, domicilié(e)

Qualification :

Dénotmé(e) cocontractant, il est convenu ce qui suit :

Article 1

Le cocontractant est employé pour assurer

Article 2

Cette prestation se déroulera pendant la période 2021/2022, et sera financée par la subvention du dispositif *INGEPLUS*. Le présent engagement prend fin à l'initiative de l'une ou l'autre des parties, sans préavis et sans indemnité.

Article 3

La prestation se déroulera du

Article 4

La rémunération du cocontractant est établie sur la base d'un taux unitaire de vacation horaire brute définie par le décret 2012-871 du 11 juillet 2012.

Taux horaire brut retenu : **54.88 €**

Nombre de vacations prévues :

Article 5

Les rémunérations seront versées par le lycée Monge de Chambéry au vu d'un état de services établi et certifié par le Chef d'établissement réalisateur.

Fait à

Le cocontractant,

Le Chef d'établissement réalisateur,

Le Chef d'établissement employeur,